

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 07 FEVRIER 2023 A 18H30

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 07 FEVRIER A 18H30**

Extrait affiché le :
14 février 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

1ère séance 2023

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Budget général Ville :
Reprise par anticipation des
résultats budgétaires 2022.

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. SALÉRIO Philippe à Mme ADAM Nathalie
Mme ACCILI Micheline à Mme BENOIT Marie-Hélène
M. PIERRAT-LABOLLE Julien à M. RAMBOURG Bernard

Absents excusés :

Mme TRIQUET Nadia
M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
M. KIZILDAG Murat
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 06/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la reprise par anticipation des résultats prévisionnels de l'exercice précédent du budget communal. Ces résultats ayant été récapitulés dans le tableau joint à la convocation.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, de cette reprise anticipée de tous les soldes de 2022, tels qu'ils ressortent de l'état ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,